



Procès-verbal Assemblée générale de parents tenue le 6 septembre 2022

Présences : Cathy Blanchet (distance), Marie-Ève Blanchet, Mélanie Desrosiers, Nathalie Gauvin et Lise Roberge.

1. Mot de bienvenue

Monsieur Mathieu Pelletier et Mme Mélanie Vaillancourt se présentent et remercient les parents présents.

M. Pelletier mentionne qu'il y avait 9 tâches pleines d'enseignants à combler 1 semaine avant le début des cours. Ils ont dû faire appel à la communauté pour pouvoir débiter l'année avec du personnel dans toutes les classes. Toutes les tâches sont comblées sauf une en mathématique (18 périodes). Des choix difficiles ont dû être pris afin de diminuer le nombre de périodes non-comblées (retrait de certains groupes, retrait d'enseignement-ressource en mathématique, libérer une TES pour faire 6 périodes de mathématique en FMS, retrait des périodes TIC assumées par Mélanie Vaillancourt pour aller enseigner les mathématiques TS de 4^e secondaire). Nous avons aussi un groupe de 5 élèves de 5^e secondaire qui suivent leur cours de mathématique en ligne avec un enseignant à distance. Une enseignante de l'école est aussi assignée afin de répondre à leur question au besoin. Ces élèves sont installés à la bibliothèque avec une télévision afin de suivre les capsules de cours ensemble. Nous sommes à la recherche d'un enseignant pour combler ces périodes.

L'arrivée des élèves du primaire se passe bien. Nous intégrons les élèves de 5^e et 6^e année du primaire à votre parascolaire.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Nathalie Gauvin et appuyé par Mme Mélanie L.-Desrosiers que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2021

M. Mathieu Pelletier fait la lecture du procès-verbal du 7 septembre 2021.

Il est proposé par Mme Nathalie Gauvin et appuyé par Mme Marie-Ève Blanchet que le procès-verbal soit adopté tel quel.

4. Rapport du conseil d'établissement 2021-2022

Mme Cathy Blanchet a rédigé le rapport du conseil d'établissement 2021-2022. Étant à distance, M. Pelletier en fait la lecture. Celui-ci a été remis aux parents présents et sera envoyé aux parents par courriel.

M. Pelletier mentionne quelques détails :

- Exécution de travaux au sous-sol ont été exécutés dans l'école afin d'accueillir les élèves du primaire;
- Travaux à venir à la cafétéria (mars 2023);
- Subvention de 15 000\$ pour une nouvelle serre hydroponique – Projet classe de persévérance en continue;
- Aide aux devoirs n'est plus disponible car nous avons eu une coupure budgétaire importante et l'intérêt des élèves était moins présente. La formule sera retravaillée pour offrir sous une autre forme le service.
- Plan de lutte contre l'intimidation et la violence : Sera retravaillé cette année.

5. Rentrée scolaire – Priorités 2022-2023

M. Mathieu Pelletier présente le document des priorités pour l'année scolaire.

Mieux répondre aux besoins des élèves

- Mozaïk : communication interne et externe
- Bonification de la scolarisation alternative
- Favorisation des transitions entre parcours
- Optimisation du tutorat
- Offre alimentaire (garde-manger)
- Poursuite et ajout de CAP en évaluation

Intégration des nouveaux membres du personnel

- Formation des nouveaux enseignants et enseignant-mentor / PAIRE / CP (nous recommandons fortement aux nouveaux enseignants de s'inscrire au mentorat et au programme PAIRE)
- Insertion professionnelle
- Esprit d'équipe

Vie scolaire dynamique

- Encadrement des temps libres
- Lutte contre le vapotage
- Dynamisation de la cour
- Favorisation de l'implication du gouvernement étudiant dans les décisions

Retour au Régime pédagogique (LIP, chapitre I-13.3, a. 447).

PONDÉRATION	20% pour la première étape (août 2021 à novembre 2022); 20 % pour la deuxième étape (novembre 2022 à février 2023) 60 % pour la troisième étape (février à juin 2023).
ÉTAPE	Un premier bulletin transmis au plus tard le 20 novembre 2022; Un deuxième bulletin transmis au plus tard le 15 mars 2023. Un troisième bulletin transmis au plus tard le 10 juillet 2023. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Voir Renseignements généraux et tâche des enseignants</i>
COMMUNICATION	Une première communication écrite sera transmise aux parents au plus tard le 15 octobre 2022;

<p>COMPÉTENCES GÉNÉRALES</p>	<p>À la section 3 du bulletin unique, nous devons fournir aux étapes 1 et 2 des commentaires sur deux des quatre compétences suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Exercer son jugement critique 2. Organiser son travail 3. Savoir communiquer 4. Travailler en équipe <p>Toutefois, pour l'année scolaire 2021-2022, une modalité d'application progressive était toujours en vigueur et permettait de ne faire des commentaires sur l'une de ces quatre compétences, et ce, à l'étape jugée la plus appropriée entre la 1^{re} et la 2^e étape.</p> <p>Les commentaires à utiliser sont ceux de la banque GPI-Internet.</p>
<p>COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES ET RÉSULTATS DISCIPLINAIRES</p>	<p>Chacune des compétences disciplinaires doit être évaluée au moins une fois aux deux premières étapes et toutes les compétences disciplinaires doivent être évaluées à la troisième étape.</p>
<p>ÉPREUVES MINISTÉRIELLES OBLIGATOIRES</p>	<p>Toutes les épreuves obligatoires seront de retour cette année et la pondération redevient la même qu'avant la pandémie.</p>
<p>ÉPREUVES MINISTÉRIELLES UNIQUES</p>	<p>Poursuite de l'ensemble des épreuves uniques (4^e et 5^e années du secondaire) et retour à leur pondération prévue au Régime pédagogique.</p> <p>Pour une épreuve imposée par le ministre pour les programmes d'études offerts en 4^e et en 5^e secondaire dans le cadre d'études menant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, la valeur accordée à cette épreuve serait de 50 % pour la matière ou la compétence évaluée.</p>
<p>SAVOIRS ESSENTIELS</p>	<p>On poursuit avec l'apprentissage des savoirs essentiels pour une dernière année.</p>

6. Formation du conseil d'établissement : 2 membres sortants (2 ans), 1 membre sortant (1 an) et 2 substitués

Les 3 membres sortants sont : Mmes Mélanie L.-Desrosiers, Chantale Flamand et Isabelle Moreau (1 an car elle est maintenant dans le personnel enseignant).

M. Pelletier demande s'il y a des volontaires pour faire partie du conseil d'établissement et préside les élections.

Il mentionne aussi que Mme Maryse Morin a démontré son intérêt afin de faire partie du conseil d'établissement. Cependant, elle ne peut être présente ce soir.

Mme Mélanie L.-Desrosiers et Marie-Ève Blanchet mentionnent leur intérêt.

Aucun autre volontaire. Mmes Blanchet, L-Desrosiers acceptent.

Mmes Marie-Ève Blanchet (1 an), Mélanie L.-Desrosiers et Maryse Morin sont les 3 nouveaux membres du conseil d'établissement. Nous les remercions pour leur intérêt.

Aucun substitut.

Prochain conseil d'établissement : Mardi 27 septembre 2022. Un courriel sera envoyé pour voir les disponibilités de tous.

7. **Nomination d'un représentant au comité de parents et de son substitut**

Mme Mélanie Desrosiers se propose représentante au comité de parents.

Mme Marie-Ève Blanchet se propose représentante au comité de parents comme substitut.

Les membres du nouveau conseil d'établissement acceptent.

8. **Formation d'un organisme de participation des parents (O.P.P.)**

M. Mathieu Pelletier donne quelques explications et mentionne que cet organisme n'a jamais existé à l'École secondaire de la Rencontre auparavant.

Il est proposé par Mme Marie-Ève Blanchet et il est appuyé par Mme Nathalie Gauvin qu'il n'y ait pas d'O.P.P. pour l'année scolaire 2022-2023.

9. **Campagne de financement de l'école (vie étudiante) – 2022-2023**

M. Pelletier informe qu'il y aura une campagne de financement de Chocolat Lamontagne pour tous en octobre 2023. L'école doit offrir gratuitement 2 sorties par élèves. Cette campagne aidera à défrayer le coût du transport pour les différentes activités.

Il pourrait avoir des campagnes individuelles selon les différents projets (voyage, bal, etc.).

10. **Divers**

Aucun point.

11. **Première rencontre du comité de parents**

Mardi 18 octobre 2022. Les documents ont été remis aux 2 représentants.

12. **Période de questions**

Aucune

11. **Levée de l'assemblée**

Mme Nathalie Gauvin propose la levée de l'assemblée à 19h46 et adoptée à l'unanimité.